Depuis début Novembre 2011, le 1er **Centre d'évaluation posturale** (CEP) de France a ouvert ses portes, au sein de la
Clinique du Diaconat à Strasbourg
.
Dans le cadre du bilan diagnostic kinésithérapique (BDK), acte nomenclaturé, les kinésithérapeutes libéraux réunis au CEP, proposent aux patients un bilan postural adossé à l'Imagerie dynamique du Rachis Numérisé (IdRN).

La vocation de l'évaluation posturale est de mettre en évidence les freins ou blocages au sein des chaines musculaires responsables de symptomatologies projetées récurrentes.

Les symptômes projetés concernent tant
• l'appareil locomoteur (traumatologie, rhumatologie, sport, maternité, …),
• le système nerveux (maladie centrale, trouble périphériques, troubles oculomoteurs, dyslexie, …),
• l'appareil digestif dans son ensemble (des troubles oro-labiaux, appareil manducateur aux troubles intestinaux fonctionnels ou spasmodiques).

Tant pour les informations qu'elle procure que pour la compréhension du patient, l'évaluation posturale est un élément important dans les stratégies préventives et curatives
• chirurgicales internes, plastiques, orthopédiques périphériques et du rachis,
• orthopédiques,
• sportives,
• de la médecine générale,
• de la médecine scolaire,
• de la médecine du travail….

Le but du centre d'évaluation posturale est d'œuvrer au suivi médical et à l'amélioration de la qualité des soins, en considérant le patient dans sa globalité.

Un site internet d'informations générales est aujourd'hui disponible, dont vous trouverez les coordonnées ci-après :

www.centredevaluationposturale.fr.